Effectifs : Répartition par ancienneté par sexe

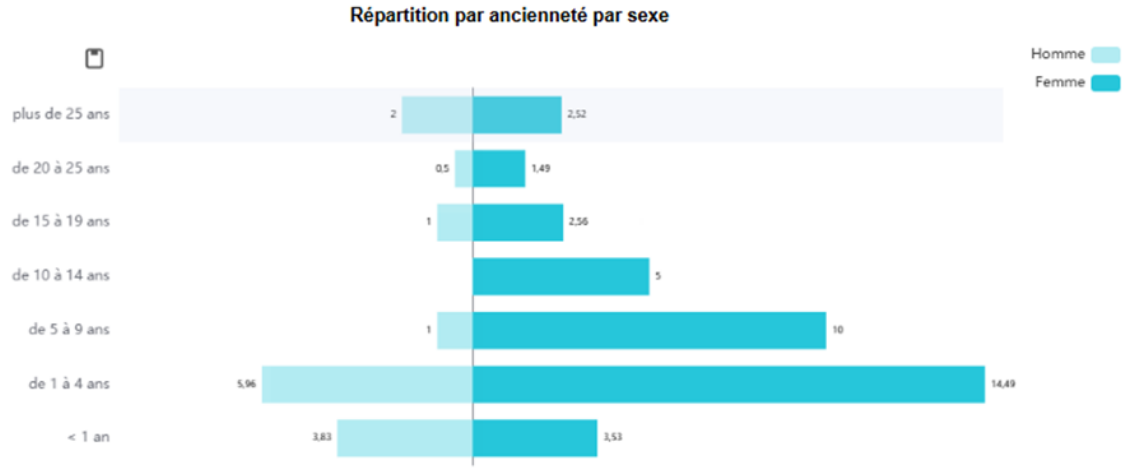
vignette 7: L’EMM est la moyenne mensuelle des salariés présents, exprimée en équivalents temps plein (ETP), par tranche d'ancienneté, par sexe.

Calcul :

1. Définir les tranches d’ancienneté
2. Pour chaque salarié, chaque mois, récupérer les informations suivantes :

- Sexe : H/F : S21.G00.30.005
- Ancienneté: reprise dans le bloc S21.G00.86.003
- Quotité du temps de travail: S21.G00.40.013
- Présence dans le mois (exclure les mois d'absence complète comme congé sans solde)

3. Reprendre les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs
4. Répartir les salariés par tranche d’ancienneté et par sexe



Revision #6
Created 2025-06-23 08:39:00 UTC by Bénédicte DESBROCHES
Updated 2025-06-23 15:29:00 UTC by Bénédicte DESBROCHES